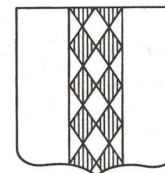




Moulézan

Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>

Page 1

Le mot du maire

Moulézan est probablement à un moment charnière de son existence. En effet, comment défendre au mieux son esprit de village, son charme et ce qui fait son originalité dans la perspective des prochaines réorganisations territoriales qui risquent de voir les communes de notre secteur insérées dans de plus grands espaces?

Le conseil municipal a bien pris la mesure de cet enjeu: Rester le village que nous aimons, fort de son identité tout en relevant les défis qui nous seront imposés. Son attention permanente est de répondre à l'engagement pris d'un développement maîtrisé et harmonieux de la commune au service de ses habitants.

En 2011, la création d'une crèche, l'amélioration de notre réseau des eaux usées, de certains secteurs de notre voirie, du cadre de vie de notre village prolongeront l'action entreprise depuis trois ans et, bien avant, par mon prédécesseur.

Je veux encore insister sur le fait que notre village peut s'enorgueillir de ses commerces, ses artisans, ses associations.... Pour qu'ils perdurent, il ne faut pas seulement les regarder en applaudissant... Il faut aussi les aider à vivre par notre participation aux activités proposées, par les choix que nous faisons chaque jour dans notre vie. Dans ce cadre, une nouvelle initiative, voulue par les maires et aidée par la Communauté de Communes, participe à resserrer les liens entre les habitants de notre village: Cette semaine, la ludothèque s'est installée dans le foyer. Elle est fréquentée chaque jour par plusieurs enfants et adultes qui s'y côtoient autour du thème du jeu sous toutes ses formes.

Mais le rôle d'un élu est aussi de rappeler à tous les règles de bonne conduite qui permettent et favorisent le « vivre ensemble ». Je continuerai à le faire sans relâche pour que chacun respecte les autres dans une démarche de citoyen responsable. Cela m'amène à évoquer les dégradations qui se multiplient depuis quelques temps sur notre commune. Elles sont certainement les actes de quelques individus isolés. Chacun doit se sentir concerné et jouer son rôle de citoyen pour que cela cesse. A notre niveau, des mesures sont déjà prises et il n'y aura aucune indulgence pour les fautifs, quels qu'ils soient.

L'année 2011 est déjà bien entamée. Le mois prochain sera marqué par l'élection de notre Conseiller Général et débutera alors une période de campagne électorale qui nous amènera à l'élection de notre Président de la République et de nos députés l'année prochaine à la même époque.... Mais ça c'est une autre histoire à écrire!

Très cordialement,

Pierre Lucchini

Autour du mois de février

La Chandeleur: La fête de la Chandeleur est liée à la lumière. Mais aussi à la purification, la fécondité, la prospérité, toujours très proches dans les croyances et les traditions. Le mot "**Chandeleur**" vient précisément de **candela (la chandelle)**. Il existe encore de nos jours toute une symbolique autour de la fête de la Chandeleur, notamment celle liée à la confection des crêpes. On fait ainsi parfois sauter les crêpes de la main droite en tenant une pièce d'or, (par exemple un Louis d'or) ou à défaut une monnaie, et ce dans la main gauche afin de connaître la prospérité pendant toute l'année, il s'agit de faire en sorte que la crêpe atterrisse correctement dans la poêle. On dit aussi que la première crêpe confectionnée doit être gardée dans une armoire et qu'ainsi les prochaines récoltes seront abondantes. Il est parfois précisé qu'il s'agit du sommet d'une armoire et que la crêpe est alors réputée ne pas moisir et éloigner la misère et le dénuement. A l'occasion de la Chandeleur, toutes les bougies de la maison devraient être allumées. La tradition demande aussi de ne ranger la crèche de Noël qu'à partir de la Chandeleur, qui constitue la dernière fête du cycle de Noël.

Pourquoi le mois de février ne compte que 28 jours ? Le mois de février n'a que 28 jours et tous les quatre ans 29. La raison en est bien simple mais est généralement ignorée. Ce fut en l'an 46 avant notre ère que Jules César, d'après les calculs astronomiques de l'époque, fixa l'année civile à 365 jours. Chaque mois eut le nombre de ses jours déterminés à 30 ou 31 selon les mouvements de la lune. Le dernier ne pouvait donc avoir que 28 jours pour atteindre le nombre convenu de 365. Or, à cette époque, le mois de février était le dernier mois de l'année. Pendant longtemps, d'ailleurs, il n'y eut aucune régularité dans l'ordre des mois: l'année commençait tantôt à Noël, tantôt à Pâques. Ce ne fut qu'à partir de 1563 qu'une ordonnance de Charles IX décida que l'année devait commencer le 1er janvier. Malgré tout, le mois de février conserva ses 28 jours.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Autour du mois de février</i>	1
<i>Dictons de février</i>	1
<i>Travaux dans le village</i>	2
<i>Recensement</i>	2
<i>Balayage mécanisé</i>	2
<i>Horloge</i>	2
<i>Sacs ponbelles</i>	2
<i>Élections cantonales</i>	3
<i>Ludothèque</i>	3
<i>Incivilités</i>	3
<i>Réunion publique (Cantonales)</i>	3
<i>Cinéma itinérant</i>	3
<i>Eclairage public</i>	3
<i>Cinéma itinérant</i>	3
<i>Annuaire et infos utiles</i>	4

Dictons de Février

- Quand la bise oublie février, elle arrive en mai.
- Si février est chargé d'eau, le printemps n'en sera que plus beau.
- Février pluvieux, mars hâleux, bons pour les laboureurs.
- S'il tonne en février, point de vin tiré.
- Crapaud qui chante en février a l'Hiver derrière lui.
- Février avec neige nous garantit un bel été.
- Février remplit les fossés, c'est à mars de les assécher.
- Tu n'as rien vu, tant que février n'a montré son dos.
- Si Février ne donne de la tête, il donnera de la queue.

M. William Dumas, Conseiller Général de notre canton tiendra une permanence le mardi 22 février à partir de 18h à la mairie.
Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au secrétariat.

Travaux dans le village: point de situation

Micro crèche « Marie-Angèle Randon »:

Les travaux de la micro crèche avancent. La clôture a été rehaussée. Les aménagements des pièces intérieures sont quasiment terminés. L'installation électrique sera achevée dans les prochains jours. Toutes les nouvelles portes extérieures et les fenêtres ont été installées. L'extérieur du bâtiment a été aménagé.

Il reste à installer la véranda côté jardin, à terminer l'aménagement intérieur (salles de bains, WC, cuisine...). La climatisation réversible est en cours d'installation. Le peintre prendra ensuite le relais.

Ensuite, pour finir, suivront l'aménagement de l'extérieur (jardin, jeux d'enfants...), l'ameublement intérieur...etc.

Si tout va bien, l'ensemble sera terminé fin avril.

Réseau d'assainissement:

Comme prévu, les travaux de réhabilitation d'une partie de notre réseau d'assainissement commenceront le lundi 14 février. Ils concerneront d'abord, et pour un mois environ, la rue du Quartier Bas. Ensuite, c'est le chemin du Mas de Pian, la place du Pigeonnier, la place de l'église qui seront en travaux. Enfin, nous finirons par le Mas de Roux.

Une lettre a été adressée à chaque riverain de ces quartiers en leur demandant de prévoir d'éventuels ajouts de branchements pour l'avenir (eau et eaux usées). L'entreprise VIDAL, chargée des travaux, fera son possible pour que la gêne occasionnée soit la moins importante possible. N'hésitez pas à faire part de vos remarques à la mairie pendant les travaux.

Lorsque les travaux concerneront l'axe central du village (D123), l'arrêt de cars sera déplacé sur le parking de l'Esplanade du Ranquet, le long de l'Avenue de Coulombet. La circulation sera aussi déviée par la Route d'Alès et l'Avenue de Coulombet. Une information sera faite en temps utile.

Tous ces travaux seront terminés normalement fin mai.

Signalisation:

La signalisation du village va être complétée au cours des prochains jours:

Panneau du chemin du Mas de Rouvière, panneau du chemin de Carrière obscure, numéros d'habitations manquants, panneaux d'interdiction de stationner Route d'Alès et Avenue du Grand Pont, miroirs aux endroits « stratégiques ».

D'autres travaux suivront au cours des semaines à venir... Vous en serez informés.

Recensement de la population

Le recensement de la population et des logements de la commune se poursuit.

Il est rappelé que ce recensement est important. Il permet de connaître la population exacte de notre village, de faire le point sur les logements et d'obtenir des dotations financières justes et adaptées à la population réelle.

Mme Lesbats, l'agent recenseur pour la commune, a déposé les formulaires à remplir dans chaque foyer. Si vous avez été oublié, signalez le. Ne tardez pas à les retourner à la mairie (en dehors des heures d'ouverture, dans la boîte aux lettres située à l'entrée de la mairie sur la gauche) ou à la poste le matin.

Date limite de retour impérative: Mercredi 16 février 2011.

Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Vous devez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. Si vous ne pouvez pas faire ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...).

Si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et que vous souhaitez être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il convient de présenter votre carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Une attestation de recensement vous est délivrée.

Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national (Nîmes).

Loto

Dimanche 13 février 2011: Loto du 3ème âge.

Venez nombreux participer au dernier loto de cette saison à Moulézan.

Service d'alerte par téléphone

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs (incendie, inondation, intempéries...), la commune a décidé de mettre en place un système d'alerte téléphonique. Une feuille de couleur rouge vous avait été distribuée. Certains n'ont pas retourné cette feuille à la mairie. Il vous est demandé de le faire ou d'en demander une autre si vous l'avez égarée. Merci

Balayage mécanisé du village

Le prochain balayage mécanisé des rues du village aura lieu vendredi 11 février. Le nettoyage commence tôt (6h00) et provoque quelques nuisances sonores dans les rues du centre du village. Mais une fois par mois, ce petit désagrément reste supportable en comparaison du résultat.

Les prochaines dates de passage sont les suivantes:

Vendredi 11 mars après-midi. Vendredi 8 avril après-midi.

Carillon de l'horloge

Vous avez pu constater que, récemment, notre horloge s'était arrêtée pendant une semaine. Un problème électrique concernant le circuit général de l'église en était la cause. L'horloge fonctionne à nouveau, mais ne sonne plus. Le dispositif de tintement a souffert. L'entreprise Poitevin, chargée de l'entretien, va procéder à sa réparation dans les prochains jours et nous aurons la joie d'entendre à nouveau sonner les heures.

Distribution des sacs poubelles

La prochaine distribution des sacs poubelles (noirs et bleus) se déroulera aux dates et horaires suivants au petit foyer:

- Mercredi 02 mars de 09h à 11h
- Lundi 07 mars de 14h à 16h
- Jeudi 10 mars de 09h à 11h

En dehors de ces créneaux et si vos horaires de travail sont incompatibles, s'adresser à la mairie.

Rappel: Ne mettre dans les sacs bleus que des déchets recyclables (plastique, papier, cartons, aluminium.....)

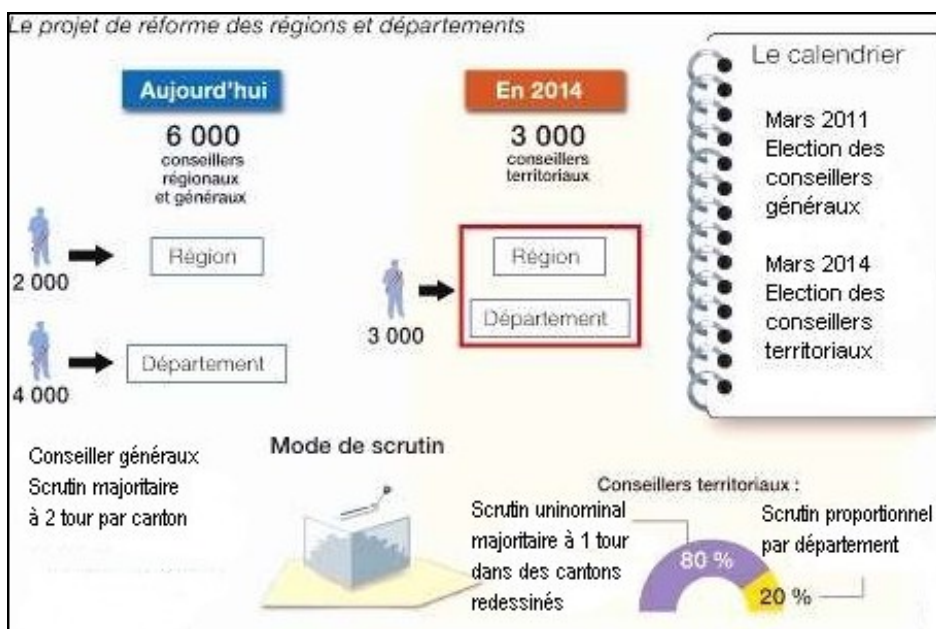
Élections cantonales

Les prochaines élections cantonales auront lieu les **20 et 27 mars 2011**. La campagne officielle commencera le 7 mars 2011 et prendra fin la veille du scrutin. Les prochains conseillers généraux seront élus pour une durée exceptionnelle de 3 ans. En 2014, il y aura d'autres élections et ils laisseront place aux conseillers territoriaux qui seront créés dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Ces derniers siègeront à la fois au conseil général et au conseil régional. M. William Dumas, notre Conseiller Général actuel, se représentera devant les électeurs de la commune qui sont convoqués entre 08h00 et 18h00. Munissez vous de votre carte d'électeur, ou à défaut de votre carte d'identité.

Qu'est ce qu'un Conseiller Général?

Il est à la fois le porte-parole de son canton et représente également la totalité du Département lorsqu'il approuve en séance plénière les orientations du Conseil Général, ou lorsque celui-ci le délègue auprès d'organismes extérieurs (exemple : Parc Naturel Régional, Service Départemental d'Incendie et de Secours,...).

Homme de terrain, proche des citoyens, le Conseiller Général travaille également en étroite liaison avec les élus locaux, maires des communes de son canton et du département. Par ailleurs, il entretient d'importantes relations avec les principaux relais d'opinion, les milieux associatif, économique et les organisations socioprofessionnelles du département. Le conseiller général se révèle ainsi comme étant un interlocuteur de proximité privilégié.



Incivilités

J'aurais souhaité ne pas avoir à revenir sur des problèmes d'incivilité. Le fait est que parfois, en particulier la nuit (pour les lâches c'est plus propice!), des dégradations sont commises dans les rues de notre village. Elles visent des particuliers (pneus crevés, voitures dégradées, ...), du mobilier urbain, des plantations qui embellissent la commune.

On comprend difficilement le but des personnes coupables de tels actes qui sont certes isolés dans l'espace et dans le temps, mais qui sont perturbateurs pour l'ensemble de notre communauté.

Je demande à chacun d'être vigilant et de faire son devoir de citoyen responsable en informant les membres du conseil municipal de toute information qui permettrait de mettre un terme à ces agissements.

Eclairage public

Sauf en cas de danger, l'intervention de la société SPIE, chargée de l'entretien de notre éclairage public et en particulier du changement des ampoules défectueuses, se fait à intervalle régulier, mais pas pour une ampoule seule. Actuellement, 3 lampadaires nécessitent une réparation. Pour l'un d'eux (Avenue du Grand Pont), l'ensemble de la lanterne sera changée pour un remplacement par un bloc basse consommation. Cet entretien se fera dans les prochains jours. Donc, patience...

Ludothèque



Depuis le 4 janvier 2011, « La Roulotte », la ludothèque itinérante de la Communauté de Communes est opérationnelle. Elle a pour but de promouvoir l'activité ludique et de faire partager le plaisir de jouer **pour tous les âges**.

Animée par une ludothécaire qualifiée, la ludothèque offre à chacun des espaces pour jouer sur place à toutes sortes de jeux et un service de prêt (jeux de société, jouets, jeux d'éveil...etc.). Elle pourra aussi proposer des activités complémentaires sous forme d'animations ou d'ateliers.

Cette semaine, jusqu'au samedi 12 février au soir, elle s'est installée à Moulézan. N'hésitez pas à faire un tour au foyer par curiosité ou tout simplement pour jouer.

Elle repassera dans notre village au mois de juin.

Réunion publique

Dans le cadre de la campagne des élections cantonales, M. William Dumas, Conseiller Général sortant, organisera une **réunion publique au foyer communal le lundi 14 mars 2011 à 18h00**. Venez nombreux lui poser les questions relatives à son rôle et son action.

Cinéma itinérant

Programme du cinéma itinérant les prochaines semaines dans les environs:

- St Geniès: POTICHE le 15/02 à 20h30.
- Fons: POTICHE le 22/02 à 20h30.
- Montignargues: PIEDS NUS SUR LES LIMACES le 26/02 à 20h30.
- Maressargues: RIEN A DECLARER le 05/03 à 20h30.
- Saint-Mamert: RIEN A DECLARER le 19/03 à 20h30.
- La Rouvière: LES EMOTIFS ANONYMES le 26/03 à 20h30.

Tarif unique: 3,50 €

Les personnes intéressées par l'implantation de bornes à eau sur leurs propriétés (particuliers ou exploitants agricoles) dans le cadre de l'extension du canal du Bas Rhône sont priées de se faire connaître à la mairie.

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Épicerie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
École Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830
	Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Génies:	0466816255
Parignargues:	0466632404
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public:

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi

de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45

Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Carnet

Naissance:

Jasmine Asma DUFRANCATEL née le 28 janvier 2011 fille de Rhadia HARID et de Fabrice DUFRANCATEL qui résident Route d'Alès.

Félicitations aux parents et bienvenue Jasmine.

Décès:

Raymond MARCON à l'âge de 80 ans.

Robert COMPAN à l'âge de 88 ans.

Avec eux, c'est une nouvelle page de la vie de notre village qui se tourne. Nous pensons à leurs famille.

Prochaines battues aux sangliers: 13/02 Bois des Lens. 16/02 Fons. 19/02 Bois des Lens. 23/02 Bois des Lens. 27/02 Bois des Lens.

Repas de la chasse le 05 mars 2011 au foyer. 15€/personne. Réservation avant le 02 mars dans les commerces ou au 0623675037.

Les nouveaux arrivants dans notre village sont priés, s'ils ne l'ont pas encore fait, de se présenter à la mairie (voir heures d'ouvertures plus haut. En cas de problème d'horaire, prendre rendez-vous en téléphonant). Merci !

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins, en faisant part d'événements familiaux importants etc. Il suffit de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!

Chasseurs, n'oubliez pas de ramasser vos cartouches usagées. On en voit encore trop sur le territoire de notre commune. La chasse est un loisir qui ne doit pas porter préjudice à notre environnement. Merci.

Encombrants

Les prochains ramassages des encombrants par le cantonnier auront lieu le jeudi 3 mars 2011 Déposez vos encombrants devant votre habitation avant 07h30.

Inscription à la mairie (téléphone).

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.

Composteurs

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €.

S'adresser à la mairie.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie